

ANTOINE ET MARTINE DE CLERMONT TONNERRE & SOPHIE DULAC DISTRIBUTION PRÉSENTENT

UN POLICIER INTÈGRE DANS LE CHAOS LIBYEN

# L'ORDRE

# DES CHOSSES

UN FILM DE ANDREA SEGRE



MOSTRA INTERNAZIONALE  
D'ARTE CINEMATOGRAFICA  
La Biennale di Venezia 2017

Jessica  
LARRIEU

SOPHIE DULAC  
distribution

[www.sddistribution.fr](http://www.sddistribution.fr)

  #FilmL'OrdreDesChoses

Co-funded by the  
European Union



Creative  
Europe  
MEDIA

CFC@E  
CINÉMAS ART & ESSAI



## SYNOPSIS

Rinaldi, policier italien de grande expérience, est envoyé par son gouvernement en Libye afin de négocier le maintien des migrants sur le sol africain.

Sur place, il se heurte à la complexité des rapports tribaux libyens et à la puissance des trafiquants exploitant la détresse des réfugiés.

Au cours de son enquête, il rencontre dans un centre de rétention, Swada, une jeune somalienne qui le supplie de l'aider.

Habituellement froid et méthodique, Rinaldi va devoir faire un choix douloureux entre sa conscience et la raison d'État : est-il possible de renverser l'ordre des choses ?



## ENTRETIEN AVEC ANDREA SEGRE

**Dans *L'Ordre des choses*, vous nous décrivez comment l'Europe s'est alliée, avec ce qu'il reste des autorités libyennes, pour gérer l'afflux de migrants en provenance d'Afrique sub-saharienne. Seulement, cette fiction que vous avez imaginée est devenue réalité. Comment l'expliquez-vous ?**

J'ai réalisé un documentaire, *Mare Chiuso*, qui a été distribué à partir de mars 2012 ; c'est-à-dire au moment où la Cour européenne des droits de l'Homme, basée à Strasbourg, a condamné l'Italie pour les opérations de refoulement de migrants en provenance d'Afrique sub-saharienne et les accords, conclus sous l'ère Berlusconi, avec la Libye de Mouammar Kadhafi.

C'est une condamnation historique car elle a été unanime. L'Italie a été épinglée parce que sa marine militaire a directement participé à des opérations visant à refouler des migrants vers les côtes libyennes, sans que ces derniers n'aient eu la possibilité de demander asile. Ce qui est une violation des traités et conventions dont le pays est signataire.

En 2012, *Mare Chiuso* s'est inscrit dans la campagne destinée à faire pression sur le gouvernement italien pour condamner politiquement la façon dont l'Italie traitait les

migrants. Et j'ai compris au cours de cette campagne que le verdict de la Cour de Strasbourg avait été interprété par l'ensemble de la classe politique italienne, y compris le Parti démocrate (de centre gauche), comme un conseil implicite, à savoir celui d'organiser des opérations de refoulement sans que l'Italie ne puisse être accusée d'avoir violé les droits des migrants.

**À quelle solution de rechange les Italiens ont-ils alors pensé ?**

Les autorités italiennes ont imaginé la création d'une flotte de garde-côtes libyenne. Pour faire aboutir son projet, je pensais que l'Italie aurait eu besoin de deux ou trois années parce que la Libye était en pleine guerre civile.

Fin 2012 - début 2013, j'ai commencé à faire des recherches. La démarche a été lente et fastidieuse parce qu'il était impossible d'obtenir une collaboration officielle. J'ai donc fait passer le mot dans mon réseau pour trouver quelqu'un qui, au sein de l'administration italienne, était en charge d'un tel dossier. C'est à la fin de l'année 2013 qu'un contact a finalement confirmé mon intuition. J'ai également eu la confirmation que tout s'était vraiment joué durant ce fameux été 2012, après la condamnation de la Cour européenne.

**Qu'ont-ils fait concrètement ?**

Les Italiens ont aidé les Libyens à former une nouvelle flotte de garde-côtes et ont réactivé le réseau de centres de détention qui existait déjà sous Kadhafi. La majorité de ces centres ont été construits entre 2004 et 2009 par le pouvoir libyen, mais ils ont été indirectement financés par l'Europe.

**Comment le scénario de *L'Ordre des choses* a-t-il pris corps ?**

J'ai commencé à écrire le scénario en 2014, une année terrible pour la Libye. L'aéroport de Tripoli était au cœur de violents combats entre différentes milices. Toutes les opérations étaient bloquées : les chancelleries, y compris l'Italie, avaient fermé leurs représentations sur le territoire libyen. C'est à la même période que les opérations de sauvetage des migrants ont été lancées dans le cadre de *Mare Nostrum*, l'opération militaro-humanitaire lancée par Enrico Letta, président du Conseil italien en 2013, pour secourir les migrants en mer après le naufrage meurtrier de Lampedusa. Ces opérations ont permis de positionner des navires militaires italiens dans les eaux territoriales internationales, en face de la Libye. Cette flottille a été



renforcée par d'autres pays européens. La présence de tous ces navires a permis de continuer à former les garde-côtes libyens en dépit du chaos qui régnait dans leur pays.

La lenteur inhérente à la production d'un film nous a été utile à Marco Petteenello – mon coscénariste – et moi-même pour bien comprendre la mécanique qui s'est mise en place. C'est ce qui nous a donné la possibilité d'écrire un scénario et des dialogues si vraisemblables. Nous avons compris les choses de l'intérieur : nous avons pu pénétrer au cœur du système. Nous étions là au moment de la condamnation par la Cour européenne des droits de l'Homme. Nous avons assisté à cette campagne en Italie destinée à faire pression sur les politiques pour condamner notre gestion de la crise migratoire. Nous avons été témoins des opérations de sauvetage menées par *Mare Nostrum* et du fait que les Balkans, région submergée par l'afflux des migrants, soit devenue une priorité absolue pour les officiels européens. En 2015, l'Italie était livrée à elle-même parce que l'urgence pour l'Europe était ailleurs. Il était pour nous crucial d'assister au retour des fonctionnaires européens. Nous avons eu la chance de discuter avec eux, d'échanger sur nos métiers et nos secrets respectifs. C'est grâce à ces échanges informels que nous avons pu réunir toutes ces informations. Notre méthode, à savoir : celle de les associer à l'écriture d'un film dont le héros serait un fonctionnaire fictif, mais inspiré d'eux, a suscité beaucoup d'enthousiasme. Ils étaient tout aussi curieux de notre travail de cinéastes que nous du leur.

### Et l'air de rien, ils vous ont révélé des secrets d'État...

Ce serait inexact de dire qu'ils nous ont livré des secrets d'État. Ces policiers ne nous ont jamais donné de détails précis sur les personnes rencontrées et les lieux qui abritaient leurs opérations. Ils nous ont, néanmoins, donné toutes les clés pour comprendre les mécanismes en jeu.

Une certitude : le gouvernement italien est arrivé avec le soutien des Européens à conduire des opérations de refoulement en étant pleinement conscient des conséquences humaines qu'elles entraînaient.

Les fonctionnaires italiens et européens ont visité les centres de détention et se sont entretenus avec les miliciens qui les gèrent. Ils avaient une vision assez claire de la situation en Libye. Par conséquent, le choix de faire aboutir ces opérations de refoulement, coûte que coûte, est bien l'expression d'une débâcle éthique et morale.

### Dès 2014, l'initiative italienne devient également celle de l'Union européenne...

L'Italie travaille, entre autres, en coordination avec l'Allemagne et la France. D'où la présence d'un policier français et d'un responsable allemand dans le film.

L'opération de sauvetage italienne *Mare Nostrum* est, depuis, devenue européenne et sera baptisée "Triton". J'ai poursuivi mes recherches jusqu'en 2015 dans les ports italiens pendant ces opérations de sauvetage. C'est là que j'ai rencontré des fonctionnaires italiens et européens qui, en réalité, préparaient la sous-traitance des opérations de refoulement par la Libye. Avant l'été 2015, les Allemands et d'autres pays européens ont demandé à l'Italie d'arrêter les opérations de sauvetage parce qu'elles ouvraient les portes de l'Europe. Par ailleurs, à cette même période, tous les efforts européens se sont déplacés vers les Balkans qui étaient le théâtre d'une autre crise migratoire. À partir de ce moment, les ONG ont pris le relais pour porter secours aux migrants, mais la marine italienne a continué à coordonner les opérations de sauvetage. Quelques mois plus tard, les Européens sont revenus en Italie avec un message sans ambiguïté : « Nous avons fermé "la route des Balkans", il faut faire de même en Méditerranée ». L'Europe se donne dès lors les moyens humains et matériels pour fermer la porte en Libye. Les autorités italiennes ont pu alors bénéficier des ressources financières et humaines émanant de l'Union européenne



pour boucler les démarches entamées depuis près de quatre ans. Pour atteindre ce but, et c'est terrible, les pays européens ont accepté que la conséquence inévitable de leur nouvelle politique de refoulement serait la détention de migrants dans des centres gérés par des miliciens libyens, au mépris de leurs droits les plus élémentaires. Autrement dit, durant toutes ces années de préparation, les Européens n'avaient trouvé pour partenaires que ces miliciens, connus également pour être des trafiquants. Résultat : l'Europe a conforté le pouvoir des milices libyennes pour parvenir à ses fins, et s'est compromise sur un plan moral et éthique. Aujourd'hui, la situation en Libye est au centre de l'attention des Européens et de la communauté internationale du fait même des conditions de détention des migrants.

Depuis la diffusion du reportage de CNN sur l'esclavage dont sont victimes les migrants sub-sahariens, les dirigeants européens se mobilisent pour mettre fin à cette situation. Des opérations de rapatriement, conduites notamment par des pays africains, ont démarré. Que ressent-on quand on sait que l'Europe est en train d'essayer d'éteindre le feu qu'elle a allumé ?

Je constate que l'opinion publique n'est pas consciente de la responsabilité des gouvernements européens dans la situation que nous connaissons aujourd'hui. Il faut désormais qu'elle le sache. Mais cela n'exonère en rien les autorités et les milices libyennes, tout aussi coupables. Les pays européens ont ainsi traité avec des alliés très dangereux : ils sont incontrôlables mais surtout libres d'utiliser des méthodes inhumaines. Nous avons fait la même chose avec la Turquie d'Erdogan, mais au moins il y a un État et des institutions judiciaires qui fonctionnent encore. Contrairement à la Libye où il n'y a rien. Nous avons accepté de travailler avec des partenaires qui ne pourront pas être jugés pour les violences dont ils sont responsables.

Quant à ces opérations de rapatriement, soi-disant volontaires, nous atteignons des sommets d'hypocrisie. C'est évident que l'on ne peut pas parler de volontariat quand on propose à un migrant, qui vit un enfer, de rentrer chez lui.

### Il est beaucoup question de la responsabilité de l'Europe. Qu'en est-il de celle des pays africains ?

La majorité des pays africains acceptent les financements européens pour collaborer à la fermeture des portes du Vieux Continent. J'aurais souhaité que les États africains demandent plutôt l'ouverture de routes régulières d'immigration.

**On reproche surtout aux dirigeants africains de ne pas offrir des emplois à tous ces jeunes qui n'ont d'autre solution que de partir, souvent au péril de leur vie...**

Oui. On sait bien que la possibilité d'émigrer de façon régulière est un outil formidable pour aider un pays à se développer...

**La débâcle morale et éthique de l'Europe, dont vous parlez, est incarnée par le héros du film, Corrado Rinaldi. Ce superflic, interprété par l'excellent Paolo Pierobon, est tiraillé entre sa mission et l'empathie qu'il ressent pour une migrante, Swada. Pourquoi l'intrigue du film repose-t-elle aussi sur ce drame intérieur ?**

Cela tient à nos conversations avec les fonctionnaires européens, du moins ceux qui étaient assez ouverts pour s'appesantir sur cet aspect de leur travail. Ils nous ont toujours dit qu'il y avait une règle à ne pas violer : celle de ne pas comprendre l'histoire individuelle des personnes arrêtées. Autrement, les missions qui leurs étaient confiées rentraient en conflit avec leurs émotions.



**Comment avez-vous travaillé avec Paolo Pierobon ?**

Je ne souhaitais pas qu'il soit dans l'imitation. J'ai connu beaucoup de Corrado Rinaldi, mais je voulais qu'il crée le sien. Nous avons utilisé l'escrime pour construire ce personnage. Ce sport, qu'il ne connaissait pas et pour lequel il s'est entraîné pendant un mois pour le film, lui a permis d'entrer dans la psychologie du personnage. Ceux qui pratiquent l'escrime sont très attentifs à leur propre psychologie. Un escrimeur est très précis et très concentré. Et détail important, il est caché derrière un masque. J'ai aussi conseillé à Paolo de lire *Eichmann à Jérusalem : rapport sur la banalité du mal*, le livre de Hannah Arendt. La description qu'elle fait d'Adolf Eichmann est très intéressante pour comprendre le lien entre l'envie d'exécuter au mieux un ordre et le fait de ne pas prêter attention aux conséquences de son exécution. J'ai suggéré à Paolo de trouver la manière pour son personnage d'accomplir au mieux sa mission et de réaliser tardivement qu'elle produit de la violence.

**Il y a une scène où Corrado Rinaldi est seul dans sa chambre, à un moment crucial du film, et où l'on entend en fond sonore la prière de Swada. Comment avez-vous travaillé sur ce passage ?**

C'est au cours de cette scène qu'il comprend la contradiction inhérente à sa mission. Il se rend compte, par

la même occasion, qu'il est aussi une victime de l'ordre qu'il a reçu. Par conséquent, la prière de Swada devient aussi la sienne. Les fonctionnaires comme Corrado Rinaldi peuvent être sujets à des crises morales, mais ils ne peuvent pas changer l'ordre des choses.

**L'attitude de son collègue français, qui lui annonce sa mutation, s'inscrit-elle aussi dans cette impossibilité ?**

Je suis très content qu'Olivier Rabourdin ait accepté d'incarner ce personnage assez bizarre et qui disparaît très vite. Son personnage, Gérard, est fatigué d'être l'un des rouages d'un système sur lequel il n'a aucune prise et dont il sait qu'il ne règle rien, alors il choisit de partir. Le vide qu'il laisse dans la vie de Corrado Rinaldi contribue à la future crise morale que le fonctionnaire italien va connaître. Tout comme cette visite au musée où le superflic contemple le portrait de Beatrice Cenci, une noble italienne qui a commis un parricide au XVI<sup>e</sup> siècle et pour lequel elle a été exécutée. Plusieurs fois violée par son père qu'elle finit par tuer, elle est le symbole d'une rébellion contre un pouvoir autoritaire violent.

Le film est clairement politique. Plus largement, il me permet de traiter des conséquences sur les individus, aussi bien Corrado que Swada, des choix politiques que nos dirigeants font.

Si l'on persiste dans cette voie, la pression ne se limitera pas à l'extérieur, elle sera aussi interne. En d'autres termes, j'estime que la transformation xénophobe de la société européenne est liée à la pression que nous sommes en train de créer au niveau de nos frontières.

**Vous avez fait beaucoup de films dont vos héros sont originaires d'Afrique. Comment expliquez-vous ce tropisme africain ?**

Je n'aime pas les gens qui se passionnent pour l'Afrique. Pour moi, c'est l'une des facettes du colonialisme. Au cours de mes voyages sur le continent, j'ai découvert des personnes et des histoires qui m'ont aidé à me comprendre. Je suis un citoyen européen qui, pour parler de sa culture, s'inspire du point de vue des autres.

**Votre filmographie alterne fictions et documentaires. Pourquoi *L'Ordre des choses* ne pouvait-elle être qu'une fiction ?**

J'ai été obligé de créer des personnages fictifs pour raconter ce que j'avais compris grâce aux fonctionnaires qui se sont confiés à nous. Mais c'est une fiction qui emprunte au documentaire par certains aspects. Par exemple, les personnages de migrants que l'on retrouve dans les centres de détention sont des personnes qui ont été réellement détenues en Libye. Ce choix s'explique facilement : je suis au contact de demandeurs d'asiles africains et d'associations qui défendent leurs droits depuis des années du fait de mon travail de documentariste. Plus précisément, l'année précédant le tournage, nous avons beaucoup échangé avec des réfugiés qui étaient passés par la Libye pour rejoindre la Sicile (en particulier Palerme et Trapani). Les camps de détention sont une réalité de longue date : ils existent depuis 2006 ; ils étaient à l'époque utilisés par la police de Kadhafi et à présent par les milices qui utilisent les réfugiés comme monnaie d'échange.

**Vos documentaires *Come un uomo sulla terra* (2008) et *Mare Chiuso* (2012) sont déjà des critiques du système mis en place par l'Italie et l'Europe, en coopération avec la Libye. Votre dernier film est-il la suite logique de ces précédents longs métrages ?**

Il y a évidemment une filiation entre mes documentaires et *L'Ordre des choses*. D'ailleurs, Dagmawi Yimer, le protagoniste de *Come un uomo sulla terra*, qui vit désormais en Italie, m'a aidé à reconstruire les centres de détention libyens. Il les a connus et il a également demandé à d'autres amis africains de nous apporter leur témoignage afin que notre reconstitution soit la plus fidèle possible.

*Propos recueillis le 7 décembre 2017*



J'ai toujours aimé le film *Casablanca*, un classique du cinéma mondial. Peu d'entre nous se sont aperçus que le film représentait le drame des réfugiés européens fuyant le nazisme : une foule de juifs, de dissidents, d'anti-fascistes, de personnes ordinaires, de familles, d'enfants qui avaient tout perdu. Dans le film, la ville marocaine n'est qu'un reflet pâle et édulcoré de Marseille qui, pendant la guerre, pullulait de trafiquants et de misère. Hollywood ne nous montre pas cette misère et pourtant, dans *Casablanca*, affleure ici et là un peu de cette vérité qui était sous les yeux de tous, dans les années 1940. La coïncidence est frappante : la vie de Madeleine est semblable à celle d'une réfugiée syrienne d'aujourd'hui. Mais les histoires à la *Casablanca*, qui parlent de réfugiés européens, sont des histoires que l'Europe a refoulées rapidement, alors que ses écrivains ne les ont jamais oubliées. Peut-on oublier l'Hercule Poirot d'Agatha Christie ? Ce détective tiré à quatre épingles, constamment obsédé par ses moustaches, est lui aussi un réfugié. La reine du roman policier l'aurait inventé en s'inspirant d'un des 250.000 Belges que l'Angleterre accueillit pendant la Première Guerre mondiale. L'Europe a oublié le temps où c'était elle qui fuyait la guerre. Aujourd'hui nous sommes pris au piège d'une narration binaire : le paradigme actuel est soit celui du confinement, soit celui du refoulement. D'un côté nous pouvons entendre « on n'en veut pas chez nous » et de l'autre des discours centrés sur l'accueil où la bonne volonté se conjugue parfois à une vision seulement migratoire de l'Autre, assaisonnée d'un paternalisme plus ou moins colonialiste. Peu parlent aujourd'hui d'un droit à la mobilité. Peu parlent de la réciprocité des droits qui fuit les guerres et pour qui veut simplement réaliser son rêve. Et c'est ainsi que nous contraignons les réfugiés autant que les migrants à des voyages impossibles. En fait, depuis peu, nous sommes en train de contraindre

beaucoup de personnes, avec une schizophrénie européenne inédite, à se faire passer pour des réfugiés. Si tu fuis une guerre, je te tolère (un peu), mais si tu viens chercher du travail ou étudier, alors non, tu n'entreras jamais. Et actuellement nous payons ces contradictions avec les morts en Méditerranée et le terrorisme dans les villes. Cette idée d'Europe-forteresse est en train de piéger ceux qui en sont exclus et les européens eux-mêmes. Il faut dire clairement à ceux qui nous gouvernent que les habitants des pays du Sud ne doivent pas être considérés comme des parasites qu'il faut bloquer quoi qu'il en coûte ou comme des victimes passives qu'il faut aider. Ils ont un passé et ont le droit

d'avoir un futur. Nous demandons aux autres de faire le sale boulot, de les faire mourir un peu plus loin. Le voyage légal nous libèrerait du chantage auquel nous nous sommes rapidement soumis en payant des égorgeurs et des dictateurs. Peut-être devrions-nous redonner une dignité aux papiers d'identité des originaires des pays du Sud et sortir de cette idée de forteresse pour commencer à construire une relation différente.

Ne serait-ce pas un changement de cap que celui d'arrêter de payer des dictateurs pour qu'ils emprisonnent les jeunes gens dans des camps de concentration modernes, et au contraire mettre en œuvre une coopération qui ne soutienne plus la corruption réciproque ? Comme j'aime le rappeler : à l'époque, mes parents sont venus de Somalie en Italie en avion, pas en barque. Se préoccuper des droits des autres, ce n'est pas de l'angélisme, c'est aussi se préoccuper des droits de ses proches ; parce qu'on ne sait pas qui sera le prochain d'entre nous touché par la difficulté.

## « CELA NE NOUS ARRIVERA JAMAIS »

Extraits du texte « A no mai », traduit par Xavier Rigaut  
en novembre 2017



# LIBYE, UN ODIEUX RÉSEAU DE COMPLICITÉS

« En prison, ils nous frappaient souvent », a déclaré Ousman, qui a passé cinq mois dans un centre de détention de Tripoli en 2016. « Ils ont tué de nombreux garçons. J'ai vu de nombreuses personnes mourir en prison, soit parce qu'elles sont tombées malades, soit parce qu'elles ont été frappées. »

Ousman n'est que l'un parmi des centaines de milliers de réfugiés et de migrants qui ont entrepris un dangereux périple pour traverser l'Afrique jusqu'à la Libye, et il n'est qu'une personne parmi les dizaines de milliers d'autres qui se sont retrouvées prises au piège d'un complexe réseau de violences et d'extorsion.

Des réfugiés et des migrants sont régulièrement victimes de violations des droits humains aux mains de responsables libyens et des forces de sécurité du pays, et de violences aux mains de groupes armés et de bandes criminelles ; les uns travaillant souvent en étroite coopération avec les autres pour assurer leurs intérêts financiers mutuels. Dans un pays sans lois, les réfugiés et les migrants sont devenus une ressource à exploiter, une marchandise autour de laquelle toute une industrie s'est développée, comme l'ont démontré les images choquantes d'un marché aux esclaves diffusées par CNN en novembre dernier.

En voyant la réaction des dirigeants mondiaux à ces séquences vidéo, on pourrait croire qu'il s'agit d'un problème nouveau créé uniquement par l'Afrique. Cette assertion ne pourrait être plus éloignée de la vérité.

L'Union européenne (UE) et ses États membres – en particulier l'Italie – ont poursuivi leur propre objectif, qui est de freiner le flux des réfugiés et de migrants qui traversent la Méditerranée, en se souciant peu des conséquences pour les personnes qui se retrouvent prises au piège en Libye par leur faute. Ils ont conclu une série d'accords de coopération avec les autorités libyennes responsables de graves violations des droits humains, notamment les garde-côtes libyens et le département de lutte contre l'immigration clandestine libyen (DCIM).

En apparence, ces accords destinés à accroître les capacités de ces acteurs à lutter contre les passeurs, à mener des opérations de recherche et de sauvetage et à empêcher les départs irréguliers ont été efficaces. Le nombre d'arrivées en Italie a diminué de 67 % entre juillet et novembre 2017 par rapport à la même période l'année précédente, et le nombre de morts en mer a diminué de manière proportionnelle. Mais les pays de l'UE doivent cesser de faire mine d'être choqués et indignés lorsque le coût humain de ces accords est révélé.

Les responsables italiens et européens ne peuvent pas prétendre qu'ils n'étaient pas au courant des graves atteintes commises par certains responsables des centres de détention et garde-côtes libyens avec qui ils coopèrent si étroitement. Ils ne peuvent pas non plus prétendre avoir insisté pour que leurs homologues libyens mettent en place des mécanismes et garanties essentiels en matière de protection des droits. Ils sont, par conséquent, complices de ces atteintes et contreviennent donc à leurs propres obligations en matière de droits humains. Du fait que l'entrée irrégulière dans le pays est érigée en infraction dans le droit libyen et qu'il n'existe pas de cadre légal ou d'infrastructures pratiques pour la protection des demandeurs d'asile et des victimes de la traite, la détention massive, arbitraire et illimitée est devenue le principal système de gestion des migrations dans le pays.

Les réfugiés et migrants interceptés par les garde-côtes libyens sont envoyés dans les centres de détention du DCIM où ils sont soumis à un traitement atroce. Jusqu'à 20 000 personnes sont actuellement détenues dans ces centres

de détention surpeuplés et insalubres. Des réfugiés et migrants interrogés ont décrit les violences dont ils ont été victimes ou témoins, notamment des détentions arbitraires, des actes de torture, du travail forcé, de l'extorsion et des homicides illégaux aux mains des autorités, de passeurs, de groupes armés ou de milices.

Des migrants et des réfugiés sont pris au piège d'un cycle d'exploitation cruel auquel participent les gardiens, les passeurs et les garde-côtes. Les gardiens des centres de détention les torturent pour leur extorquer de l'argent. S'ils peuvent payer, ils sont libérés. Ils peuvent aussi être remis à des passeurs qui peuvent leur permettre de quitter la Libye en coopération avec les garde-côtes libyens. Les accords entre les garde-côtes libyens et des passeurs sont signalés en marquant les bateaux qui leur permettent de traverser les eaux libyennes sans être interceptés, et les garde-côtes escortent parfois également des bateaux jusqu'aux eaux internationales.

Les actions des pays européens entraînent une augmentation du nombre de personnes arrêtées ou interceptées. Ainsi, les gouvernements européens, et particulièrement l'Italie, contreviennent à leurs propres obligations internationales et se rendent complices des violations commises par les autorités libyennes, en les soutenant et en coopérant avec elles.

Bakary, un homme gambien, a été arrêté en mer par les garde-côtes libyens et placé en détention au centre d'al Zawiya, dans le nord de la Libye, en décembre 2016. « La police m'a donné le numéro d'un Gambien et m'a dit que si je

souhaitais payer pour partir, je pouvais l'appeler et il m'aiderait », a-t-il déclaré. « Au centre, ils ne donnent pas de nourriture, ils m'ont frappé avec un tuyau en caoutchouc car ils voulaient que je leur donne de l'argent pour qu'ils me libèrent. J'ai toujours des cicatrices. »

Finalement, les souffrances des réfugiés et des migrants en Libye sont la conséquence de lignes politiques et économiques sur le continent africain et des défaillances des politiques migratoires de l'Europe.

Le problème ne peut pas être réglé de manière durable et acceptable en faisant appel aux services d'acteurs corrompus et violents dans les pays de transit afin qu'ils interrompent les voyages à mi-chemin, sans se soucier de

la manière dont ils le font et des conséquences pour les personnes qui se retrouvent prises au piège en conséquence.

Il n'existe pas de solution miracle à cette crise, mais il est essentiel que les objectifs et la nature de la coopération entre l'Europe et la Libye soient repensés afin de mettre un terme à cette participation collective et inadmissible aux souffrances humaines.

Tout en exhortant les autorités libyennes à protéger les droits des personnes étrangères en Libye, qu'il s'agisse de réfugiés, de demandeurs d'asile ou de migrants, Amnesty International appelle également l'Union européenne et ses États membres à travailler avec les autorités libyennes pour obtenir les éléments suivants, et à les appeler publiquement et sans relâche à garantir :

La libération de tous les réfugiés, demandeurs d'asile et migrants en détention arbitraire, et la suppression du système de détention systématique.

La reconnaissance officielle et sans réserve du HCR des Nations unies, sous la forme d'un mémorandum d'accord qui garantisse à l'organisation de pouvoir rencontrer sans restriction toutes les personnes concernées dans le pays et mener sa mission intégralement, quelle que soit la nationalité des bénéficiaires. L'adoption et la promulgation d'une nouvelle législation et de nouvelles politiques relatives aux migrations et aux procédures d'asile afin de dépénaliser l'entrée, le séjour et la sortie du territoire irréguliers, la suppression des détentions systématiques et la création d'un système de demande d'asile.



# LES CAMPS DE RÉTENTION LIBYENS

En Libye, les migrants et réfugiés sont exposés à des degrés de violence inouïe. Des milliers d'entre eux (7 000 selon les estimations OIM et DCIM en avril – mai 2017, 19 000 en novembre 2017) sont emprisonnés dans des centres de détention dits officiels car ils sont sous la responsabilité d'une agence nationale libyenne de lutte contre l'immigration clandestine basée à Tripoli. La majorité des migrants et réfugiés qui transitent par la Libye sont ailleurs, dans d'autres lieux de captivité et d'exploitation, directement sous le contrôle d'acteurs criminels privés : trafiquants, groupes armés, réseaux de kidnappeurs, etc. Les frontières entre les mondes officiels et informels sont poreuses.

La Libye est en proie à une crise complexe, qui affecte aussi directement les populations libyennes. Avec plusieurs centres de pouvoir rivaux, le pays est fragmenté, il y a de multiples groupes armés et milices, et les luttes de territoire peuvent dégénérer en violents combats dans plusieurs zones du pays. La situation politique est fragile, tandis que l'économie et les services publics se sont effondrés. De nouveaux centres sont établis du jour au lendemain, construits par les prisonniers contraints aux travaux forcés. Ils peuvent être obligés de travailler pour acheter leur libération ou se faire extorquer d'importantes rançons. Les centres de détention ferment tout aussi soudainement, sans que l'on connaisse le sort des personnes qui s'y trouvaient.

Les personnes y sont envoyées après avoir été interceptées en mer Méditerranée sur des canots et ramenées sur terre par les garde-côtes libyens.

D'autres sont rassemblées lors de raids de nuit, arrêtées aux postes de contrôle ou enlevées dans la rue. Certains migrants sont sortis de force de voitures ou de taxis aux feux rouges puis enfermés. Ce sont les personnes que nous voyons dans les centres où nous faisons des consultations. La Libye est depuis des décennies un pays de migration économique pour des ressortissants de la région et d'ailleurs. Nous avons rencontré en détention des gens qui sont installés et travaillent en Libye depuis des années, avec leur famille, et qui sont kidnappés au détour d'une rue et amenés dans le centre de détention. Ils sont une ressource économique qui peut être pressurée. Certains sont aussi emprisonnés car porteurs du sida, de l'hépatite B ou de l'hépatite C. Les médecins de MSF soignent plus de mille détenus par mois souffrant de maladies directement liées aux conditions de vie à l'intérieur des centres : infection des voies respiratoires, diarrhée aqueuse aiguë, maladies cutanées et infections urinaires.

Les bâtiments sont souvent d'anciens entrepôts ou usines, et n'ont pas été conçus pour accueillir un si grand nombre de personnes pendant de longues périodes. Parfois les détenus n'ont même pas suffisamment d'espace pour ne serait-ce que s'étendre et dormir. Ils sont parfois littéralement empilés les uns sur les autres. Confiner un grand nombre de personnes dans un espace si réduit pendant plusieurs mois entraîne des douleurs musculo-squelettiques et favorise la propagation de maladies et d'infections telles que la gale. Le nombre

élevé de maladies respiratoires infectieuses est également directement lié à la mauvaise ventilation. La plupart des détenus sont trop effrayés pour évoquer les violences et les mauvais traitements qu'ils subissent, mais toutes les semaines les équipes médicales traitent des blessures liées à ce type de traumatismes. Elles ont notamment pris en charge des détenus avec des jambes cassées et des blessures par balle. Non seulement les détenus sont soumis à la violence des gardiens, mais ils craignent aussi les violences commises par leurs codétenus, tels que ceux sélectionnés par les gardiens pour maintenir l'ordre à l'intérieur des cellules. Les personnes souffrant de troubles mentaux courent encore davantage de risques : à de multiples occasions, les équipes médicales ont pu voir des patients psychotiques être roués de coups.

Au cours de la dernière année, MSF a pris en charge au moins 50 adultes souffrant de malnutrition aiguë, parmi lesquels certains nécessitaient une hospitalisation d'urgence. Cela représente une moyenne d'une personne par semaine. MSF enregistre tous les décès de patients (dont elle a connaissance), qu'ils se produisent dans un hôpital (après une référence depuis un centre de détention) ou dans un centre. MSF n'a pas accès au nombre total de décès enregistrés par les autorités des structures si ces données sont effectivement enregistrées. Combien de personnes meurent à huis clos, dans les centres de détention, dans des hangars clandestins, dans le désert ? L'ampleur du bilan humain est encore inconnue et mal documentée, mais il s'agit d'une hécatombe silencieuse, qui ne se passe plus en mer mais un peu plus loin. Plus de 5 000

personnes sont mortes noyées en mer en 2016, il est probable qu'il y en ait autant, voir plus qui meurent en route en Libye.

Il existe aussi en Libye un nombre encore non documenté d'autres lieux de captivité qui sont directement sous le contrôle d'acteurs criminels privés : trafiquants, groupes armés, réseaux de kidnappeurs, etc. MSF n'a pas accès à ces lieux mais rencontre lors des consultations en Libye et dans le cadre des opérations de

sauvetages en mer, des personnes qui y ont survécu.

Lorsque la sécurité le permet, MSF se rend ponctuellement à Bani Walid, localité plus au sud et l'un des points névralgiques des routes vers les villes côtières. Nos équipes médicales y voient en consultation de médecine d'urgence des personnes qui ont survécu à des périodes de captivité et de torture aux mains de réseaux criminels qui les kidnappent, les échangent comme de la marchandise, les torturent et les rançonnent. Lorsque MSF les voit en consultations, ils ont réchappé de cet enfer le plus souvent parce que leurs proches sont parvenus à payer une rançon, qui peut s'élever à plusieurs milliers de dollars. Nous prenons en charge les références vers des hôpitaux pour les cas médicaux les plus graves. Sur place, une association locale s'efforce aussi d'apporter une assistance aux migrants, parmi d'autres activités dans la communauté.

Leurs récits dessinent les contours encore très mal connus d'une véritable industrie du kidnapping et de la torture contre rançon qui se développe dans le pays, et une mortalité très importante dans ces endroits. Les survivants qui en réchappent sont ruinés, financièrement, physiquement et mentalement – et auront besoin de temps et d'assistance pour s'en remettre – si c'est seulement possible. Il est fréquent que nos patients nous disent qu'un tiers voire plus de leurs compagnons d'infortune sont morts lors de leur captivité.



# BIOGRAPHIE DE ANDREA SEGRE



Né à Dolo (Venise) en 1976, sa carrière a commencé par de nombreuses productions pour la télévision, notamment le documentaire *Berlino 1989-1999 : il muro nella testa* (Rai 3, 1999).

Sa filmographie a pour thèmes privilégiés le territoire tant géographique que social de la région de la Vénétie (*Pescatori a Chioggia, Marghera Canale Nord, La mal'ombra*), ainsi que la migration (*Come un uomo sulla terra, A sud di Lampedusa, Mare chiuso*). Il a également un doctorat en Sociologie et Communications, et a collaboré sur plusieurs projets européens, internationaux et nationaux.

En 2010, il réalise son premier long métrage, *La Petite Venise*, sélectionné dans de nombreux festivals, récompensé par plusieurs prix (prix Rossellini, prix LUX du Parlement Européen en 2012, prix David di Donatello de la meilleure actrice) et distribué dans plus de 30 pays.

En 2012-2013, il réalise le documentaire *Undue Debt*, projeté à la 66e édition du Festival de Locarno, et son second long métrage *First Snowfall*, présent dans la section Orizzonti du 70e Festival de Venise et lauréat de nombreux prix,

notamment le Grand Prix Fiction et Prix du Public au 31e Festival du cinéma italien d'Annecy.

En 2014, il réalise *Come il peso dell'acqua*, un programme spécial pour la RA13 à l'occasion de l'anniversaire du naufrage qui fit 366 morts sur les côtes de Lampedusa en 2013, qui est nominé aux Rubans d'Argent 2015 dans la catégorie meilleur documentaire.

En 2015, il présente son documentaire *Dreams of the Salt Lake*, à la 68e édition du Festival de Locarno et aux Venice Days ; le film a reçu une nomination pour le Ruban d'Argent 2016 du meilleur documentaire.

En 2017, il présente *Ibi* une nouvelle fois à Locarno, et réalise son troisième long métrage, *L'Ordre des choses*, produit par Jolefilm avec Rai Cinema, en coproduction avec Mact Productions et présenté à la 74e édition du Festival de Venise en séance spéciale.

Andrea Segre est le cofondateur de l'association ZaLab.



## CAST

PAOLO PIEROBON : Corrado Rinaldi  
GIUSEPPE BATTISTON : Luigi Coiazzi  
OLIVIER RABOURDIN : Gérard  
FABRIZIO FERRACANE : Terranova  
VALENTINA CARNELUTTI : Cristina  
ROBERTO CITRAN : Grigoletto  
YUSRA WARSAMA : Swada  
FAUSTO RUSSO ALESI : Le ministre  
HOSSEIN TAHERI : Mustafa Abdelladib

## ÉQUIPE DU FILM

Réalisateur : ANDREA SEGRE  
Scénario et idée originale : MARCO PETTENELLO, ANDREA SEGRE  
Image : VALERIO AZZALI  
Montage : BENNI ATRIA  
Décors : LEONARDO SCARPA  
Costumes : SILVIA NEBIOLO

Son : ALESSANDRO ZANON, ALESSANDRO PALMERINI  
Conseil artistique : KHALIFA ABO KHRAISSE  
Musique : SERGIO MARCHESINI  
Produit par : FRANCESCO BONSEMBIANTE et ANTOINE DE CLERMONT-TONNERRE  
Une production JOLEFILM avec RAI CINEMA  
En co-production avec MACT PRODUCTIONS, SOPHIE DULAC PRODUCTIONS

## CONTACTS

### PRESSE

Rachel Bouillon - 06 74 14 11 84  
rachel.bouillon@orange.fr  
6, place de la Madeleine - 75008 Paris

### SOPHIE DULAC DISTRIBUTION

Michel Zana - 01 44 43 46 00  
mzana@sddistribution.fr  
60, rue Pierre Charron - 75008 Paris

### PROMOTION

Vincent Marti - 01 44 43 46 03  
vmarti@sddistribution.fr  
Margot Aufranc - 01 75 44 65 18  
maufranc@sddistribution.fr

### PROGRAMMATION

PARIS : Arnaud Tignon - 01 44 43 46 04  
atignon@sddistribution.fr  
PROVINCE : Nina Kawakami - 01 44 43 46 05  
nkawakami@sddistribution.fr  
PÉRIPHÉRIE / ROUTAGE : Tom Abrami - 01 44 43 46 02  
tabrami@sddistribution.fr

Informations et matériel presse en téléchargement sur [www.sddistribution.fr](http://www.sddistribution.fr)